

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2019

Présent.e.s : Stéphane BERTIN, Jean-Luc DEYE, Maryse FABRE, Caroline FAVIER, Brigitte LEGRAND, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Michèle SOLOWETCHICK

Absent.e.s : Christian DEDECKER ayant donné pouvoir à Brigitte LEGRAND, Mathilde BERGER, Claude SEUREAU

Gestion financière

- Les comptes administratifs 2018 ainsi que les comptes de gestion 2018 ont été votés à l'unanimité pour :

BUDGET PRINCIPAL	COMPTE ADMINISTRATIF 2018					
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	RESULTAT	Dépenses	Recettes	RESULTAT
Résultat reporté de 2017 à 2018	-	408 290.99	408 290.99	37 789.24	-	- 37 789.24
Réalisation de l'exercice 2018	250 058.76	266 691.21	16 632.45	94 426.86	123 998.45	29 571.59
Restes à réaliser au 31 décembre 2018	-	-	-	55 159.00	15 568.00	- 39 591.00
TOTAL	250 058.76	674 982.20	424 923.44	187 375.10	139 566.45	- 47 808.65

avec une affectation du résultat 2018 au compte 1068 du budget primitif 2019 à hauteur de 47 808,65 euros.

BUDGET ANNEXE REGIE	COMPTE ADMINISTRATIF 2018					
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	RESULTAT	Dépenses	Recettes	RESULTAT
Résultat reporté de 2017 à 2018	27 503.83	-	- 27 503.83	-	68 149.43	68 149.43
Réalisation de l'exercice 2018	36 750.47	29 511.79	- 7 238.68	6 100.00	17 930.13	11 830.13
Restes à réaliser au 31 décembre 2018	-	-	-	-	-	-
TOTAL	64 254.30	29 511.79	- 34 742.51	6 100.00	86 079.56	79 979.56

BUDGET ANNEXE CARLINES	COMPTE ADMINISTRATIF 2018					
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	RESULTAT	Dépenses	Recettes	RESULTAT
Résultat reporté de 2017 à 2018	-	731.43	731.43	-	4 732.34	4 732.34
Réalisation de l'exercice 2018	59 781.60	46 630.21	-13 151.39	24 204.03	29 383.00	5 178.97
Restes à réaliser au 31 décembre 2018	-	-	-	-	-	-
TOTAL	59 781.60	47 361.64	-12 419.96	24 204.03	34 115.34	9 911.31

- Après en avoir délibéré à sept voix pour, une voix contre et une abstention, les taux d'imposition 2019 pour les taxes directes locales ont été votés à hauteur de 15,59% pour la taxe d'habitation, 14,34% pour la taxe foncière bâtie et 4,76% pour la taxe foncière non bâtie.

- Les budgets primitifs 2019 ont été votés à l'unanimité :

BUDGET PRINCIPAL	BUDGET 2019					
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	RESULTAT	Dépenses	Recettes	RESULTAT
Résultat reporté de 2018 à 2019	-	377 114.79	377 114.79	8 217.65	-	- 8 217.65
Prévisions de l'exercice 2019	645 650.00	268 535.21	- 377 114.79	369 112.35	377 330.00	8 217.65
TOTAL	645 650.00	645 650.00	-	377 330.00	377 330.00	0.00

BUDGET ANNEXE REGIE	BUDGET 2019					
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	RESULTAT	Dépenses	Recettes	RESULTAT
Résultat reporté de 2018 à 2019	34 742.51	-	- 34 742.51	-	79 979.56	79 979.56
Prévisions de l'exercice 2019	34 725.49	69 468.00	34 742.51	96 970.00	16 990.44	- 79 979.56
TOTAL	69 468.00	69 468.00	-	96 970.00	96 970.00	-

BUDGET ANNEXE CARLINES	BUDGET 2019					
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	RESULTAT	Dépenses	Recettes	RESULTAT
Résultat reporté de 2018 à 2019	12 419.96	-	-12 419.96	-	9 911.31	9 911.31
Prévisions de l'exercice 2019	72 146.04	84 566.00	12 419.96	39 294.31	29 383.00	- 9 911.31
TOTAL	84 566.00	84 566.00	-	39 294.31	39 294.31	-

Gestion du personnel

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le taux de promotion d'avancement de grade est fixé à 100% de l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.

Administration générale

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil :

- valide l'adhésion au service Conseil en droit des collectivités proposé par le Centre de Gestion de la Savoie et du Rhône ;
- désigne un titulaire et suppléant pour le SIVU enfance-Jeunesse des Bauges ;
- approuve le rapport de la CLECT portant sur l'évolution de la compétence Voiries d'intérêt communautaire ;
- approuve les modifications des statuts du SDES,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil approuve le schéma directeur des aménagements touristiques et de loisirs de Saint François de Sales.

La délibération relative à l'opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune est ajournée.

La séance est levée à minuit.

Le Maire,
Maryse FABRE

